



POLITIQUE DE COOKIE

2020

POLITIQUE COOKIE

Nous utilisons des technologies sur le site <https://www.part2b.com>

(le site) pour recueillir des informations qui nous aident à développer notre expérience en ligne. Dans cette politique en matière de cookies, nous mentionnons ces technologies, qui incluent les cookies, les balises Web et les gifs, collectivement en tant que cookies.

Cette politique décrit les différents types de cookies utilisés sur le site et comment vous pouvez les contrôler. Nous pouvons modifier cette politique de cookies à tout moment. Veuillez consulter la dernière date d'entrée en vigueur en haut de cette page pour voir quand cette politique en matière de cookies a été révisée pour la dernière fois. Tout changement dans ce cookie La politique deviendra impressionnante lorsque nous effectuerons la révision **Politique relative aux cookies** disponible sur ou via le site.

Toutes les informations personnelles que nous recueillons grâce à l'utilisation de cookies sont obtenues de manière transparente et grâce à votre consentement. Le cas échéant, nous vous offrons la possibilité de vous désinscrire.

Nous espérons que cette politique en matière de cookies vous aidera à comprendre et à vous sentir plus confiant quant à notre utilisation des cookies. Veuillez également consulter notre politique de confidentialité pour comprendre les autres aspects dans lesquels nous appliquons les informations que nous recueillons à votre sujet. Si vous avez d'autres questions, veuillez nous contacter <https://www.part2b.com/>

Types de cookies

En général, il existe trois manières différentes de classer les cookies: quel objectif ils servent, combien de temps.

Durée

Cookies de session – Ces cookies sont temporaires et disparaissent une fois que vous fermez votre navigateur.

Cookies persistants — Cette catégorie comprend tous les cookies qui restent sur votre disque dur jusqu'à ce que vous les supprimiez ou que votre navigateur le fasse, en fonction de la date d'expiration du cookie. Tous les cookies persistants ont une date d'expiration inscrite dans leur code, mais leur durée peut changer. Selon la directive ePrivacy, ils ne devraient pas durer plus de 12 mois, mais dans la pratique, ils pourraient rester sur votre appareil beaucoup plus longtemps si vous n'agissez pas..

Provenance

Cookies de première partie — Comme le nom l'indique, les cookies propriétaires sont placés sur votre appareil directement par le site Web que vous visitez.

Cookies tiers — Ce sont les cookies qui sont placés sur votre appareil, pas par le site Web que vous visitez, mais par un tiers comme un annonceur ou un système analytique.

Objectif

Cookies strictement nécessaires — Ces cookies sont essentiels pour vous permettre de naviguer sur le site Web et d'utiliser ses fonctionnalités, telles que l'accès aux zones sécurisées du site. Les cookies qui permettent aux boutiques en ligne de conserver vos articles dans votre panier pendant que vous effectuez des achats en ligne sont un exemple de cookies strictement nécessaires. Ces cookies seront généralement des cookies de session de première partie. Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'obtenir le consentement pour ces cookies, ce qu'ils font et pourquoi ils sont nécessaires doit être expliqué à l'utilisateur.

Cookies de préférences — Aussi connu sous le nom “cookies de fonctionnalité,” ces cookies permettent à un site Web de se souvenir des sélections que vous avez faites dans le passé, comme la langue que vous choisissez, quelle partie vous souhaitez, quel est votre nom d'utilisateur et votre mot de passe pour pouvoir vous connecter automatiquement.

Aussi connu sous le nom “cookies de performance,” ces cookies sélectionnent les informations sur la façon dont vous utilisez un site Web, comme les pages que vous avez visitées et les liens sur lesquels vous avez cliqué. Aucune de ces informations ne peut être utilisée pour vous identifier. Leur objectif est de développer les fonctionnalités du site Web. Cela implique des cookies provenant de services d'analyse tiers tant que les cookies sont à l'usage exclusif du propriétaire du site Web visité.

Cookies marketing — Ces cookies suivent votre activité en ligne pour fournir aux annonceurs des publicités plus pertinentes ou pour limiter le nombre de fois où vous voyez une annonce. Ces cookies peuvent partager ces informations avec d'autres organisations ou annonceurs. Ce sont des cookies persistants et presque toujours de provenance tierce.

Ce sont les principaux moyens de classer les cookies, bien qu'il existe des cookies qui ne rentrent pas dans ces catégories ou peuvent appartenir à plusieurs catégories. Lorsque les gens se plaignent des risques de confidentialité présentés par les cookies, ils parlent généralement de cookies marketing tiers persistants. Ces cookies peuvent inclure des quantités importantes d'informations sur votre activité en ligne, vos préférences et votre emplacement. La chaîne de responsabilité (qui peut accéder aux données d'un cookie) pour un cookie tiers peut également se compliquer, ne faisant qu'augmenter leur potentiel d'abus.

kies et le RGPD

Le règlement général sur la protection des données (RGPD) est la législation sur la protection des données la plus complète qui ait été adoptée par tout organe directeur à ce jour.

Les personnes physiques peuvent être associées à des identifiants en ligne fournis par leurs appareils, applications, outils et protocoles, tels que des adresses de protocole Internet, des identifiants de cookies ou d'autres identifiants tels que des étiquettes d'identification par radiofréquence. Cela peut laisser des traces qui, en particulier lorsqu'elles sont combinées avec des identifiants uniques et d'autres informations reçues par les serveurs, peuvent être utilisées pour créer des profils des personnes physiques et les identifier.

Ce que ces deux lignes indiquent, c'est que les cookies, dans la mesure où ils sont utilisés pour identifier les utilisateurs, sont considérés comme des données personnelles et sont donc soumis au RGPD. Les entreprises ont le droit de traiter les données de leurs utilisateurs tant qu'elles reçoivent leur consentement ou si elles ont un intérêt légitime.

Directive Cookies et ePrivacy

Adopté en 2002 et modifié en 2009, la directive ePrivacy (EPD) est devenu connu comme le "loi sur les cookies" puisque son effet le plus notable était la prolifération des fenêtres contextuelles de consentement aux cookies après son adoption. Il complète (et dans certains cas, remplace) le RGPD, traitant des aspects cruciaux de la confidentialité des communications électroniques et du suivi des internautes plus largement.

Conformité des cookies

Pour se conformer à la réglementation régissant les cookies dans le cadre du RGPD et de l'ePrivacy

Directive vous devez:

Recevoir le consentement des utilisateurs avant d'utiliser des cookies, à l'exception des cookies strictement nécessaires.

Fournir des informations précises et spécifiques sur les données suivies par chaque cookie et son objectif dans un langage simple avant que le consentement ne soit reçu.

Documenter et stocker le consentement reçu des utilisateurs.

Autoriser les utilisateurs à accéder à votre service même s'ils refusent d'autoriser l'utilisation de certains cookies

Faites en sorte qu'il soit aussi facile pour les utilisateurs de retirer leur consentement que pour eux de donner leur consentement en premier lieu.

Règlement ePrivacy

The EPD's eventual replacement, the ePrivacy Regulation (EPR) will build upon the EPD and expand its definitions. (In the EU a directive must be incorporated into national law by EU countries while a regulation becomes legally binding throughout the EU the date it comes into effect.)